

MANDAT DE REPRESENTATION DIRECT EN DOUANE

Société (Raison Sociale) : (Mandant)

EORI Siren FR

N° SIREN :

N° TVA :

Représentés par M. /Mme :

Titre/Fonctions : dûment habilité.

E-Mail :

Donnons pouvoir à la Société EZYDOUANE EUROPE (Mandataire), immatriculée au RCS sous le numéro 514563527, Agréée en douane sous le numéro n° 5920.

Pour la représenter auprès de l'Administration des Douanes dans le cadre de la représentation directe conformément à l'article 18 du Code des Douanes de l'Union (règlement UE n° 952/2013) et arrêté du 13 avril 2016 relatif à la représentation en douane et à l'enregistrement des représentants en douane.

- Signer en notre nom et pour notre compte toutes déclarations en douane à l'importation et à l'exportation.
- Effectuer tous les actes y afférents, présenter les documents, les marchandises et effectuer les visites de douane.
- Emettre et/ou signer les certificats de circulation des marchandises (Carnet ATA, Atr, Eur, etc.).
- Nous représenter auprès des autres Administrations ou tout organisme intéressé pour la réalisation des opérations confiées (sanitaire, phytosanitaire, vétérinaire, accises, etc...)
- Exécuter les opérations sous régimes économiques (admission temporaire, exportation temporaire, perfectionnement actif, perfectionnement passif, procédures simplifiées, etc...)
- Autoriser l'utilisation de nos crédits en douane, des crédits en douane du mandataire ou de tiers aux fins de réalisation des opérations ci-dessus.
- Régler en notre nom le montant des droits et taxes afférents aux déclarations de douane et actes visés ci-dessus.
- Recevoir tout remboursement, en donner acquit / retirer tout certificat et en donner reçu.

Valeur en douane: Le Mandant s'engage à communiquer par écrit au Mandataire l'existence de tous les éléments financiers susceptibles d'être incorporés à la valeur en douane lorsque ces éléments ne sont pas compris dans le montant des factures à déclarer. De la même façon le Mandant s'engage à communiquer par écrit au Mandataire l'existence de tous les éléments financiers susceptibles d'être retranchés de la valeur en douane lorsque ces éléments sont compris dans le montant des factures à déclarer. Les éléments à considérer sont ceux listés dans le Code des Douanes de l'Union. S'il existe entre le Mandant et son / ses fournisseur(s) étranger(s) des liens juridiques et /ou financiers de nature à influencer le prix payé ou à payer pour les marchandises déclarées, il s'engage à en informer le Mandataire avant dédouanement.

Contrôle du commerce extérieur: Le Mandant s'engage à informer par écrit le Mandataire de toute restriction d'importation, d'exportation ou de transit susceptible de concerner ses marchandises au titre du contrôle des échanges de matériels de guerre, des biens à double usage ou de toute autre réglementation existante ou à naître. En outre le Mandant fournit obligatoirement les licences ou autorisations nécessaires au bon déroulement des opérations douanières. En l'absence d'information du Mandant, le Mandataire considèrera que les marchandises qui lui sont confiées ne sont frappées d'aucune restriction d'importation, exportation ou transit. Le Mandant accepte l'applicabilité des Conditions Générales de Vente du Mandataire en vigueur dont il a eu connaissance. Le Mandataire se réserve en tout temps le droit de refuser un ordre d'accomplir des formalités définies par ce pouvoir.

Le Mandant a décidé de l'expédition des marchandises hors du territoire douanier de l'Union européenne. Il assume le rôle de l'exportateur.

Le Mandant s'engage à verser au Mandataire toutes provisions nécessaires à l'exécution du mandat. Il s'oblige à lui rembourser tous frais, débours, ou avances qui auraient été engagés par le Mandataire pour son compte dont il reste redevable dans l'intégralité jusqu'à leur complet remboursement au Mandataire.

Le présent mandat prend effet à compter de sa signature et demeure valable jusqu'à dénonciation par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception à effet immédiat (Hors dossier en cours de traitement).

- Ou -

est valable pour les opérations de dédouanement des produits repris sur la/les facture(s) N°

Fait à

Signature

Cachet de l'entreprise

Le

Document avec signature électronique à envoyer par e-mail à : zyadi.mandat@ezydouane.app

ou

Document avec signature manuscrite à imprimer et à retourner à l'adresse suivante : EZYDOUANE EUROPE – BP 18106 – 95701 ROISSY CDG